

Rapport de la Commission de l'École Professionnelle de l'A. O. I. P.

CAMARADES,

Comme chaque année, à l'Assemblée générale de mai, la Commission de l'école professionnelle vous présente son rapport sur la gestion de l'école.

Votre Commission a eu la tâche d'éviter que l'école fut mêlée aux mouvements qui se sont déroulés pendant un certain temps, et lui donner, pour l'avenir, l'autonomie indispensable à son bon fonctionnement.

En accord avec les services de l'Enseignement technique, la Commission a apporté quelques modifications qui complètent de façon heureuse, la structure de notre école.

Au même titre que Jules-Richard, Diderot, Manin, etc..., notre école est une école professionnelle, ne pouvant être détournée de son but, qui est contrôlée par les services de l'Enseignement technique.

La principale modification ne touchant en rien à l'ossature de notre école a été la suppression du contrat d'apprentissage, qui, aux termes mêmes de la loi, ne peut exister que chez les industriels ayant des apprentis, conformément à l'additif 7 du contrat collectif.

Les gratifications qui pouvaient être accordées aux élèves sont supprimées à la demande de l'Enseignement technique; une récompense pourra être accordée tous les trois mois aux élèves les plus studieux à titre d'encouragement au travail. De plus, tout le matériel qui était payé par les élèves, leur sera réparti à titre de récompense.

Egalement en ce qui concerne la distribution des récompenses de fin d'année, cette cérémonie familiale est avancée et aura lieu dans la deuxième quinzaine de juillet. De plus, tous les élèves auront dorénavant un mois de vacances du 1^{er} au 31 août.

La Commission tient à signaler que les élèves des première et deuxième années font 38 h. 30 et les élèves de troisième année 40 heures, ce qui est fort appréciable si l'on compare avec les autres écoles où les élèves font 46 heures de présence.

Telle est, dans son ensemble, la nouvelle évolution particulièrement profitable pour notre école.

Inutile de vous dire, Camarades, que le Conseil a été entièrement d'accord avec la Commission et a suivi de près les entretiens faits par la Commission avec l'Enseignement technique.

En ce qui concerne les cours de l'école, ceux-ci sont suivis assidument par tous les élèves.

Pour les travaux d'atelier, nos élèves poursuivent leur programme qui leur permettra d'avoir un bon bagage lorsqu'ils quitteront l'école.

La distribution des prix qui a eu lieu le mercredi 25 novembre, a été présidée par notre camarade Briat, assisté des Directeurs et Membres du Conseil.

Voici la liste des récompenses distribuées :

ELÈVES 1^{re} ANNÉE

- | | |
|--|--|
| 1 ^{er} <i>Casier</i> , 60 francs de l'école, 25 francs offerts par Briat, un palmer. | 6 ^e <i>Saillou</i> , 35 francs de l'école, un boîte de limes. |
| 2 ^e <i>Emery</i> , 55 francs de l'école, 25 francs offerts par Briat, une lampe et une jauge. | 7 ^e <i>Jeannin</i> , 30 francs de l'école, une boîte de limes. |
| 3 ^e <i>Graff</i> , 50 francs de l'école, un compas d'épaisseur. | 8 ^e <i>Faucher</i> , 25 francs de l'école. |
| 4 ^e <i>Desbruyères</i> , 45 francs de l'école, un compas maître de danse. | 9 ^e <i>Liminet</i> , 25 francs de l'école, une boîte de limes. |
| 5 ^e <i>Daux</i> , 35 francs de l'école, un petit compas maître de danse. | 10 ^e <i>Vergeat</i> , 20 francs de l'école, une boîte de limes. |
| | 11 ^e <i>Clevet</i> , néant. |

ELÈVES 2^e ANNÉE

- | | |
|--|---|
| 1 ^{er} <i>Boué</i> , 75 francs de l'école, un pied à coulisse. | 5 ^e <i>Poupard</i> , 60 francs de l'école et une boîte de limes. |
| 2 ^e <i>Brandicourt</i> , 70 francs de l'école, un compas d'épaisseur. | 6 ^e <i>Erler</i> , 50 francs de l'école. |
| 3 ^e <i>Théry</i> , 70 francs de l'école et 20 francs d'un donateur. | 7 ^e <i>Fournière</i> , 45 francs de l'école. |
| 4 ^e <i>Rivière</i> , 65 francs de l'école et 20 francs d'un donateur. | 8 ^e <i>Guilhen</i> , 50 francs de l'école. |
| | 9 ^e <i>Jeannin</i> , 30 francs de l'école. |
| | 10 ^e <i>Depannemacke</i> , 20 francs de l'école. |
| | 11 ^e <i>Georget</i> , 20 francs de l'école. |

Voilà, brièvement résumé, le rapport de l'école que nous soumettons à votre appréciation.

Vous aurez, cette année, trois membres à élire.

La Commission de l'école professionnelle,
HUGELÉ, DUPLESSIS, ROLAIN, PLENARD.

Sont sortants : HUGELÉ, DUPLESSIS,
GRIVOTET (*démissionnaire*).